

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 97/.....¹⁴⁷.../PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES INSPECTEURS
REGIONAUX DE LA JEUNESSE DES SPORTS
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi fondamentale ;
- VU le Décret N° 96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 96/099/PRG/SGG du 10 Juillet, portant nomination des membres du Gouvernement modifié par le Décret N° 97/013/PRG/SGG du 14 février 1997 ;
- VU le Décret N° 96/111/PRG/SGG du 22 Août 1996, portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 97/081/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant Organisation du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique.

DECRETE

ARTICLE 1ER : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique du Gouvernorat de la Ville de Conakry :

- **Monsieur Amadou Sadio DIALLO**, professeur, précédemment Chef de service Information, Documentation et Archives - Ministère de la Jeunesse.

Inspecteur régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique du Gouvernorat de KINDIA :

- **Monsieur Ibrahima BARRY**, professeur, précédemment Chef de Section Jeunesse et Education Civique à l'Inspection Régionale de la Jeunesse de Kindia.

Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique du Gouvernorat de BOKE :

- **Monsieur Mamady CAMARA**, professeur, précédemment Inspecteur Régional de la Jeunesse du Gouvernorat de CONAKRY.

Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique de LABE :
- **Monsieur Moussa CONDE**, professeur, précédemment Chef de Section Jeunesse et Education Civique à l'Inspection régionale de la Jeunesse de N'Zérékoré.

Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique de N'Zérékoré :

- **Monsieur Toupou KOIDOUZE**, confirmé.

Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique de KANKAN:
- **Monsieur Kaba CONDE**, professeur en service au Lycée 3 Avril de KANKAN.

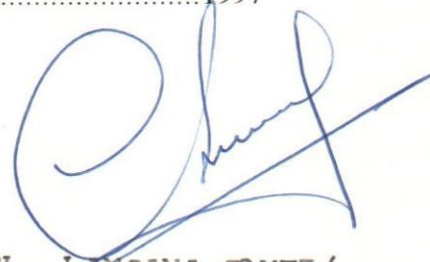
Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique de FARANAH :

- **Monsieur Honoré MILLIMONO**, précédemment Directeur Préfectoral de la Jeunesse de Kissidougou.

Inspecteur Régional de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique de MAMOU :
- Madame Gnalen CONDE, précédemment Directrice Préfectoral de la Jeunesse de MAMOU.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 26 JUIN 1997



LE GENERAL LANSANA CONTE/